

---

*Molson,  
Knoulton,  
Joseph Dionne,  
Daly, et  
Day.*

**PRIERES.**

Son Excellence a proposé au Conseil pour sa considération et adoption, les Ordonnances qui suivent, lesquelles ont été lues pour la première fois :

Une Ordonnance pour prescrire et régler l'enregistrement des Titres aux Terres, Ténements et Héritages, biens réels ou Immobiliers, et des Charges et Hypothèques sur iceux ; et pour le changement et l'amélioration, sous certains rapports, de la Loi relativement à l'aliénation et l'hypothécaion des biens réels, et des Droits et intérêts acquis en iceux.

Ensuite,

Son Excellence s'est retiré.

L'Honble. Juge en Chef a pris le Fauteuil.

Sur motion de M. *Day*, secondé par M. *Knoulton*,

ORDONNE, Qu'une Ordonnance pour pourvoir et régler l'enregistrement des Titres aux Terres, Ténements et Héritages, biens réels ou Immobiliers, et des charges et hypothèques sur iceux ; et pour le changement et amélioration, sous certains rapports, de la Loi relativement à l'aliénation et hypothécaion des biens réels, et des droits et intérêts acquis en iceux, soit lue une seconde fois à la prochaine séance.

Alors,

Sur motion de l'Honble. M. *McGill*, secondé par M. *Gerrard*,

Le Conseil s'est ajourné à demain, à deux heures de l'après-midi.